Diisocyanates et substances dangereuses



Construction - Travaux | Continue

Durée	Finalité	Pratique en entreprise / Alternance	Métier en pénurie / Fonction critique
8h	Attestation	Non	Non

Cette formation vise à sensibiliser les participants aux risques liés aux diisocyanates et, plus largement, aux substances dangereuses présentes sur le lieu de travail. Elle fournira les connaissances nécessaires pour identifier ces substances, comprendre leurs effets sur la santé, et appliquer les mesures de prévention et de protection appropriées.

Conditions d'accès

Public : Tout le personnel susceptible d'être exposé aux diisocyanates et à d'autres substances dangereuses, y compris les opérateurs, techniciens, personnel de maintenance, chefs d'équipe, et toute personne utilisant ou manipulant des produits chimiques.

Programme

Module 1 : Introduction aux substances dangereuses et diisocyanates (1h30)

1.1. Définitions et Classification :

- Qu'est-ce qu'une substance dangereuse ? (produits chimiques, mélanges, ..)
- Présentation des **diisocyanates** : Nature, familles (TDI, MDI, HDI, IPDI, etc.), leurs principales utilisations (mousses, colles, peintures, vernis, isolants, élastomères).
- Les différentes catégories de dangers (physiques, pour la santé, pour l'environnement) et leurs pictogrammes associés

1.2. Voies de pénétration et effets sur la santé :

- Les principales voies d'exposition : Inhalation, contact cutané, ingestion, injection.
- Focus sur les diisocyanates : Sensibilisation respiratoire et cutanée, asthme professionnel, dermatites, irritations des yeux et des voies respiratoires.
- Effets aigus et chroniques des substances dangereuses (toxicité, corrosivité, irritations, cancérogénicité, mutagénicité, toxicité pour la reproduction).

1.3. Contexte réglementaire :

- La réglementation (Classification, Étiquetage et Emballage).

La nouvelle restriction européenne sur les diisocyanates (Règlement (UE) 2020/1149) : formation obligatoire des utilisateurs industriels et professionnels.

Module 2 : Identification et Évaluation des Risques (2h)

2.1. Étiquetage des produits chimiques :

- Décryptage des informations obligatoires sur les étiquettes (pictogrammes, mentions de danger H, conseils de prudence P, identification du fournisseur, quantité, etc.).
- Exercices pratiques de lecture d'étiquettes.

2.2. Fiches de Données de Sécurité (FDS) :

- Structure et contenu des 16 rubriques d'une FDS.
- Comment trouver l'information pertinente pour la prévention (composition, propriétés, mesures d'urgence, EPI, stockage, élimination).

Module 3 : Mesures de Prévention et de Protection (2h30)

3.1. Principes généraux de prévention des risques chimiques :

La hiérarchie des mesures de prévention :

Suppression / Substitution : Éliminer la substance ou la remplacer par une moins dangereuse (ex : substitution des diisocyanates par des alternatives moins volatiles).

Mesures collectives :

Confinement des procédés.

- Ventilation générale et extraction localisée (cabines, hottes).
-

Automatisation, mécanisation. o Protection contre les incendies et explosions.

Mesures organisationnelles :

- Réduction du nombre de travailleurs exposés et de la durée d'exposition.
- Affichage des consignes de sécurité, signalisation.
- Planification des tâches, rotation des postes.
-

Gestion des déchets chimiques.

3.2. Équipements de Protection Individuelle (EPI) :

- La dernière barrière : Quand et comment les utiliser ?
- Focus Diisocyanates : Choix des gants (matière, perméation), protection respiratoire (masques à cartouche, appareils isolants), vêtements de protection, protection oculaire.
- Critères de choix des EPI adaptés aux risques spécifiques.
-

Entretien, stockage, vérification et limites des EPI.

Module 4 : Urgences, Surveillance et Responsabilités (1h)

4.1. Conduite à tenir en cas d'incident ou d'urgence :

- **Fuite / Déversement :** Procédures d'intervention, kits anti-pollution.
- **Incendie** : Extincteurs adaptés, plans d'évacuation.
- **Contact cutané ou oculaire :** Douches de sécurité, lave-œil.
-

Inhalation : Évacuation, aération, premiers secours.

4.2. Surveillance de la santé :

- Le rôle du médecin du travail.
- Examens médicaux spécifiques liés à l'exposition
-

Importance de signaler tout symptôme ou malaise.

4.3. Rôles et responsabilités de chacun :

- **Employeur** : Mettre en place la prévention, fournir les moyens, former, informer.
- **Travailleur** : Appliquer les consignes, porter les EPI, signaler les anomalies.
- **L'importance de la culture de sécurité** et de la communication continue.

Sites de formation

Gembloux - G2 (FC), Gembloux - G2 (FC).